

6 JUIN

DÉBARQUONS, EN GRÈVE
ET EN **MANIFESTATION**
POUR MAINTENIR LA PRESSION :

Gagnons le retrait de la loi et des avancées sociales !

Le gouvernement veut imposer la réforme des retraites, avec le 49.3, contre l'avis de la population et des organisations syndicales. Son objectif n'est pas de sauver notre système des retraites mais de faire des économies sur le dos des travailleur-ses.

Sans une forte mobilisation, voici ce qui pourrait se passer en septembre :

- **tout le monde prend deux ans « fermes » : recul de l'âge légal d'ouverture des droits à la retraite de 62 à 64 ans pour l'ensemble des salarié-es du public ou du privé** (recul qui serait atteint par une augmentation d'un trimestre par an à partir de la génération née en 1961 pour atteindre 64 ans pour celle née en 1968). Les travailleur-ses en « **carrière longue** » qui avaient cotisé cinq trimestres avant 20 ans et qui peuvent partir aujourd'hui à 60 ans devront désormais travailler deux ans de plus avant de partir en retraite.
- Accélération du calendrier de la loi Touraine qui augmente le nombre de trimestres nécessaires pour la re-traitte. **Avec la réforme de Borne, l'allongement à 172 trimestres de cotisation** pour les personnes nées en 1973 et après serait appliqué à partir de la génération née en 1965 ;

À l'inverse de ce qu'annonçait le gouvernement, aucune avancée n'est prévue :

- **Prise en compte de la pénibilité ?** Les critères supprimés en 2017 ne sont pas tous réintégrés.
- **Les 1 200 euros de pension minimum ? C'est faux :** la revalorisation du minimum de pension à 1 200 euros ne concerne que les salarié-es ayant effectué une carrière complète et à temps plein.

AUGMENTEZ LES SALAIRES, PAS L'ÂGE DE LA RETRAITE !

La CGT appelle à la grève et à participer massivement aux manifestations



AUGMENTEZ
LES
SALAIRES,
PAS L'ÂGE
DE LA
RETRAITE

DES CONSÉQUENCES DÉSASTREUSES POUR TOU-TES LES TRAVAILLEUR-SES

ET PARTICULIÈREMENT

Les femmes qui payent le prix fort, avec temps partiels subis, discriminations et différences de salaires : augmenter la durée de cotisation pénalise les travailleuses du fait des inégalités femmes-hommes dans le monde du travail



Les jeunes et les étudiant-es dont l'entrée sur le « marché du travail » se fait en concurrence accrue avec leurs aîné-es et avec une absence de prise en compte des années d'études et des perspectives d'avenir déjà sabrées



Les travailleur-ses reconnu-es comme en situation de handicap, invalides, accidenté-es du travail et les salarié-es subissant la pénibilité, pour qui travailler toujours plus et toujours plus longtemps est dangereux, voire impossible



La grande majorité des travailleur-ses en fin de carrière qui ne sont plus qu'un-e sur deux encore en emploi à l'âge de 60 ans et qui devront alterner entre chômage, RSA, maladie pour atteindre un âge de départ à la retraite repoussé pour une énième fois



La réalité de cette réforme : un report généralisé de l'âge de départ à la retraite et la dégradation annoncée de la santé des travailleur-ses. La réforme ne vise qu'à « travailler plus longtemps pour toucher moins d'argent ».

Cette réforme va à l'inverse des souhaits et besoins des salarié-es : 95 % des actif-ves rejettent cette réforme. **C'est un véritable déni de démocratie.**

Face à cela, la mobilisation continue. La CGT porte la revendication de la retraite à 60 ans et avant pour les métiers pénibles, avec aucune retraite en dessous du Smic! Le montant de la pension doit se fonder sur le travail grâce aux cotisations sociales, qui acte la solidarité entre les jeunes et les plus âgé-es et assure la pérennité de la retraite pour les générations futures en permettant d'augmenter les recettes pour répondre aux besoins de tou-tes.

Les mêmes qui nous licencient avant 60 ans veulent repousser l'âge de la retraite à 64 ans.

NOTRE FORCE C'EST NOTRE NOMBRE

jusquairetrait.fr

Pour faire connaître la mobilisation du 6 juin et interpeller vos député-es pour le vote du 8 juin, rdv sur **le site internet unitaire**

Le 6 juin débarquons uni-es dans la rue, pour que les salarié-es soient entendu-es :

- pour gagner le retrait de la réforme et obtenir du progrès social dans les entreprises et les services
- pour maintenir la pression sur le gouvernement, le président et les député-es

6 JUIN

8 JUIN

Pour qu'enfin le 8 juin il y ait un vote à l'Assemblée nationale pour abroger le report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans